

## Alain Vuillemin

Professeur émérite de l'université d'Artois

### *La littérature numérique en langue française*

La littérature numérique en langue française est née en 1964, à Montréal, au Québec, au Canada, quand un ingénieur, devenu par la suite professeur à l'université de Montréal, Jean A. Baudot, <sup>1</sup> a publié un petit ouvrage qui était intitulé *La Machine à écrire, mise en marche et programmée par Jean A. Baudot*. C'était le tout premier recueil de vers libres électroniques composés en français par l'intermédiaire d'un « ordinateur ». Par la suite, au rythme des progrès techniques et des innovations technologiques, on a appelé cette littérature aidée ou assistée par des ordinateurs de multiples manières. On l'a nommée « électronique », « automatique », « informatique », « cybernétique », « technologique », « potentielle », « virtuelle », « combinatoire », « permutationnelle », « programmable », « programmatique », « immatérielle », « digitale », « interactive », « conversationnelle », « générative », « générationnelle », « générée », « animée », « dynamique », « hypertextuelle », « hypermédia », « hypermédiatique », « pan-médiatique », « multimédia ». On l'a qualifiée aussi de « cyberlittérature », d'« e-littérature » ou encore de « web-littérature ». Tous ces termes en désignent des facettes différentes. Depuis 2006, l'expression de « littérature numérique » a été consacrée par le numéro 10 de la revue

*Formules.*

*Littératures à contraintes,*

sur « La Littérature numérique,

*et caetera*

»,

<sup>2</sup>

pour s'appliquer à toutes les formes de création littéraire qui utilisent les ressources spécifiques qui sont proposées par les ordinateurs pour fabriquer ou pour transformer des textes, et que l'utilisation du livre imprimé ne permet pas. Une autre tournure, très impropre toutefois, tend à la concurrencer par confusion et amalgame, à savoir celle de « littérature numérisée ». Cette dernière désignation est employée en principe pour caractériser toutes les formes de transfert, de numérisation ou de digitalisation de la littérature écrite ou imprimée, traditionnelle, sous la forme de « livres électroniques », d'« e-book » ou encore d'archives électroniques, dont la consultation ne modifie en rien la nature de l'acte de lecture. À l'inverse de la « littérature numérisée », la « littérature numérique » repose en effet sur un acte d'« écriture », de fusion des actes de lecture et d'écriture dans des processus de création interactive qui sont plus ou moins élaborés en fonction de ce qui est autorisée par le matériel et le logiciel (ou le « littéraciel ») utilisés. L'ambiguïté est radicale entre les deux dénominations. Qu'en est-il donc de cette « littérature numérique » aux noms multiples qui est en train de naître ? Comment s'est-elle constituée ? Quelles ont été les explorations qui ont été menées, les genres qui ont été pratiqués et quels en sont, enfin, sur internet, les principaux lieux où on peut la découvrir ?

Les explorations menées ont été multiples. Aux réflexions théoriques entreprises dès 1959 ont succédé à partir de 1974 des expérimentations d'abord individuelles puis collectives à partir de 1981. L'évolution des progrès techniques en a prédéterminé la nature. On a d'abord travaillé sur la création et la « génération » des textes, puis sur leur « animation » et sur leur intégration à des images, à des couleurs et à des sons.







